

# Allocution de bienvenue

Autor(en): **Migy-Fattet, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **56 (1952)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684499>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Allocution de bienvenue

PRONONCÉE PAR  
MONSIEUR JOSEPH MIGY-FATTET  
MAIRE DE LA VILLE DE ST-URSANNE  
A LA 87<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 27 SEPTEMBRE 1952 A ST-URSANNE

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le 12 août 1907, St-Ursanne avait été choisi pour y tenir votre Assemblée générale où vous étiez salués au nom de la Commune par Lionel Radiguet.

En 1945, à l'Assemblée qui avait lieu à Delémont, je m'étais permis de prendre la parole en vous rappelant toute la poésie d'une partie sauvage du Jura qui avait eu l'honneur, il y a fort longtemps, de recevoir la Société jurassienne d'Emulation, en vous demandant de fixer chez nous une de vos prochaines assemblées ; je comptais sur la reposante beauté de St-Ursanne pour ne point vous faire regretter ma modeste proposition.

En 1947, au lendemain du centenaire de l'Emulation à Porrentruy, vous aviez choisi le Clos-du-Doubs comme but de votre promenade où j'avais eu l'honneur de vous saluer. Et cette année, vous avez bien voulu élire St-Ursanne pour y tenir votre 87<sup>me</sup> Assemblée générale. Aussi, laissez-moi vous dire combien nous sommes heureux de vous exprimer toute notre joie. Si d'autres cités ont été fières de recevoir la Société jurassienne d'Emulation, St-Ursanne aujourd'hui, en apprécie l'honneur et, dans son charme langoureux de ce commencement d'automne, désire vous accueillir en captivant votre attention par son cachet aussi moyenâgeux que romantique et vous demande une grande indulgence pour la simplicité avec laquelle elle vous reçoit. Mais soyez assurés qu'elle vous reçoit avec tout son cœur, comme au temps jadis elle recevait ses princes-évêques, sans oublier l'amiral Jean de Vienne qui vint de Roulans en Franche-Comté et devint au XIV<sup>me</sup> siècle le seigneur de la ville et du château de St-Ursanne. Il se montra généreux envers les habi-

tants de notre ville en confirmant les privilèges, les bons us, les bonnes coutumes et ses libertés. Cet événement, car c'en était un sur les bords du Doubs, eut lieu en l'an 1376 ; le document signé par l'amiral se trouve dans les archives de la ville et comme il était d'usage lors d'une visite de ces personnages illustres, une salve était tirée en leur honneur. Hélas, ce matin, nous ne pouvions pas, pour la réception d'une société aussi sympathique que distinguée, lui rendre les honneurs dus à son rang ; mais puisque nous avons à la tête de l'Emulation un Président Colonel, nous lui dirons simplement que les canons ayant appartenu au château de St-Ursanne ne sont pas encore de retour du musée des Invalides.

Il est des endroits de notre pays que nous aimons à visiter et ils sont nombreux ; nous pouvons sans autre y adjoindre le Clos-du-Doubs. Ce n'est pas qu'il offre un pittoresque plus marqué qu'ailleurs, mais il est de toute simplicité. Le relief même de ses montagnes montre un équilibre et n'affecte pas la violence trop chargée que l'on voit en d'autres lieux. Sans doute, est-ce par ce calme, qu'il attire depuis quelques années de nombreux touristes qui vont à la découverte d'un pays sur lequel s'étend une grande tranquillité pastorale, où coulent paisiblement les eaux limpides du Doubs dans les gorges profondes de nos montagnes. Il est vrai, que si cette partie du Jura n'a pas encore vu accourir les caravanes qui suivent les grands chemins à la mode et chaque année inondent la Suisse, ne trouvant pas sur leur passage cette perle cachée dans l'écrin de nos monts ; si elles se portent vers les contrées voisines où les attire une nature grandiose, sans doute, mais d'un charme moins pénétrant, cet isolement où elles nous laissent donne, il faut le dire, un attrait de plus à ce coin de terre. Les poètes, les artistes, les esprits recueillis qu'effraie le bruit des foules, aiment à rencontrer en ces confins de la Suisse le refuge et le calme qui les soustraient au contact des cohues étourdissantes. Lorsqu'on a visité à loisir les gracieux sites de cette contrée, lorsqu'on a goûté la fraîcheur de ses solitudes, on s'étonne que les villégiaturistes ne s'y précipitent pas ; mais en même temps, on est tenté de féliciter ce bienheureux pays d'avoir conservé sa virginale parure et d'être, en quelque sorte, un asile réservé aux âmes privilégiées qui savent en comprendre les secrets.

De nos jours, la foule aime les communications rapides et faciles, des hôtels confortables et des séjours offrant les avantages modernes. Avec le besoin de vitesse qui caractérise la société actuelle, on veut arriver au but le plus promptement possible. Qu'à cela ne tienne ! Si le Clos-du-Doubs, pour découvrir ses trésors, n'avait besoin que de multiplier ses moyens de circulation et de développer son hôtellerie, c'est fait ! D'ici quel-

ques mois une route de premier ordre, grâce aux démarches incessantes de notre ingénieur d'arrondissement, M. Peter, ira bientôt rejoindre la grande artère des Rangiers. Des hôtels bien accueillants vous recevront avec une grande affabilité. L'archéologie, l'histoire, la poésie, la nature se donnent la main pour idéaliser ce pays. Les environs immédiats de la ville offrent un champ illimité d'excursions pour les touristes. Ce sont d'abord les promenades en remontant le Doubs où l'on trouve des sous-bois clairs-obscurs. L'on peut se rendre à Ravine et Montmelon, commune d'origine du grand tribun jurassien Xavier Stockmar, en passant par Lorette, petite chapelle historique où la bonne Madone vous sourit et vous pardonne ! Plus loin, le rocher de la Malvie, en face de la ferme de la Lomenne — au nom celtique. — En descendant le Doubs, jusqu'à la frontière française, vous passerez à Bellefontaine où Stockmar fut directeur des importantes forges, jadis si prospères et fondées au XVIII<sup>me</sup> siècle par l'illustre prince-évêque Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein, l'organisateur des archives de l'Evêché, l'ami des arts, des lettres et des sciences dont les armoiries sont toujours là. Plus loin, au pied des ruines du château de Montvoie, vous trouverez la petite église de La Motte où vécut, il y a quelques années le légendaire curé de La Motte, l'abbé Vogelweit, un saint prêtre dont le presbytère, jour et nuit toujours ouvert, sans cesse accueillait les misères humaines. Si vous aimez grimper dans la montagne vous pourrez voir l'emplacement du château d'Outremont et, en suivant la crête de ces monts, vous passerez à Montgremay d'où l'on aperçoit, aux heures propices, le panorama des Alpes bernoises, l'Ajoie, l'Alsace et la ligne des Vosges. Puis, plus près de la ville, un sentier escarpé vous permettra d'atteindre notre vieux castel, bâti sur l'emplacement d'une spécule romaine ; c'était au moyen âge, une forte et puissante citadelle. Des murailles de plusieurs pieds d'épaisseur et dont on voit encore les vestiges enlacés de lierre, étaient construites d'énormes pierres et pouvaient défier tous les efforts de l'ennemi. Démoli à la Révolution, ce n'est que par le rêve, en effet, que l'on peut, aujourd'hui, faire revivre le château, relever ses tours, entendre grincer sa herse, voir se rabattre son pont-levis. Et c'est à l'ombre de ces vieux murs baignés de lumière blonde, que nous laisserons notre pensée remonter les âges et nos yeux errer alentours. Après avoir écouté la voix des pierres, nous abaisserons nos regards sur les ancestrales demeures aux toits inégaux, fidèlement groupées au pied du Castel avec, au centre, sa majestueuse Collégiale où le bourg semble porter un défi à la rapidité des temps et, paisible, laisser passer les années. Tout à l'heure, en venant de la gare, vous avez remarqué le cirque de nos montagnes qui entourent notre charmante cité. Et vous

avez jeté un regard d'admiration sur cet ensemble si pittoresque où tout respire le mystère car mystérieuse elle l'est à souhait. Aussi le poète, l'artiste ou l'amateur d'art sont-ils attirés par le charme de ce lieu. Comment pourrait-il en être autrement ? Et c'est avec un sens profond d'art et de poésie que vous vous êtes dit : voici bien la plus charmante cité que l'on puisse rêver ! Comme l'a si joliment dit un Français, Henri Bouchot, « St-Ursanne avec sa collégiale, son cloître, son ermitage, ses maisons irrégulières et solennelles, est un bourg antique, une vraie pièce de musée. » Est-ce le décor qui entoure ce bourg qui est l'œuvre de Dieu ou est-ce le monument qu'est la collégiale qui est l'œuvre de l'homme élevé à la gloire de Dieu ? Nous dirons que tous les deux sont beaux et qu'ils représentent tous les deux la grâce et la magnificence. Aussi, pourquoi vouloir vous chanter les beautés de notre vallée car c'est à des admirateurs de ce tant vieux St-Ursanne que je m'adresse, à une Association jurassienne plus que centenaire, à laquelle chaque coin de notre Jura, fût-il le plus perdu, le plus ignoré, lui est bien cher.

Vous avez aperçu son vieux pont de pierre avec saint Jean Népomucène ; vous avez regardé les restes de son mur d'enceinte avec la tour du guet qui va rejoindre son vieux manoir, là-haut, sur la colline. Dès l'entrée de cette ville, se révèle le caractère qu'elle revêtait au moyen âge. Très joliment restaurée par l'éminent architecte Gerster, la porte St-Pierre frappe le regard par l'élégance de son style. Avec le millésime de 1528, vous y voyez le blason du prince-évêque d'Utenheim, ainsi que l'écusson de la ville, l'ours noir sur fond d'argent, symbole de St-Ursanne, tenant une crosse d'or, symbole de la puissance souveraine des princes-évêques de Bâle. Puis ce seront les ancestrales résidences de nos chanoines des XVI<sup>me</sup> et XVII<sup>me</sup> siècles avec, au-dessus de chaque porte, des armoiries aux inscriptions latines. Mais ce qui retiendra le plus votre attention ce sera toujours la collégiale avec son allée d'arbres disposés en promenade. Ce monument est du plus beau style roman et ogival, avec son portail unique dans le Jura, chanté avec tant d'amour par Camille Gorgé, notre ambassadeur à Moscou, lorsqu'il dit... « Mais le bourg a son or ; il a sa basilique ; eh Dieu ! comme elle est belle, au porche où le sculpteur mêla sa foi romane à sa foi catholique... »

C'est, Messieurs, un vrai poème ; elle seule mérite un voyage à St-Ursanne. Ce monument est un des plus remarquables, aussi vénérable par les souvenirs qu'il nous rappelle que par la beauté de son architecture ; avec des voûtes si parfaites, des sculptures qui font rêver, des fresques si primitives que tout dans ce sanctuaire vous transportera à une époque lointaine. « Le beau, c'est la splendeur du vrai » a dit Platon ! C'est pourquoi je vous demande, aujourd'hui, à vous, Membres de l'Emulation

jurassienne, vous qui aimez le beau car vous êtes tous amis de l'art, qu'un jour vous y reveniez pour admirer à loisir ce chef-d'œuvre, tout en pensant à ce qu'il a fallu de patience pour plier la pierre à ces formes délicates et fines, ces voûtes, ces arceaux, ces fenêtres, formés de lignes impeccables et, quelle expression en même temps de force, de grâce et d'amour pour exécuter ce travail ! Je crois aussi que vos âmes se sentiront à l'aise dans cette vieille église, pleine de mystère où l'on peut étudier ces merveilles et s'associer avec amour à l'amour qui les a enfantées. En admirant ce monument d'une majestueuse beauté, le sentiment s'élève, l'âme grandit et l'on conçoit Dieu. Vous verrez également, auprès de cette antique collégiale, son cloître, reste admirable de la beauté de jadis car, si la plupart des monuments de notre Jura ont disparu, celui de St-Ursanne s'est gardé de toutes pièces ; avec ses arcades ogivales, c'est certainement un document archéologique des plus intéressants ; le tout d'une rare splendeur à laquelle s'ajoutent encore son aspect sévère et triste, ses pierres, restes d'une abbaye célèbre qui ont su braver le temps et l'indifférence des hommes. Il est donc pour nous Jurassiens, un des plus inappréciables vestiges du passé. De là, vous apercevez une chapelle avec son Ermitage, un lieu délicieux où, après une ascension de plus de 180 marches disjointes et moussues vous arriverez auprès de la grotte du Saint, un des compagnons du grand apôtre irlandais, saint Colomban, dont Luxeuil, Bregenz, St-Gall, Disentis, Bobbio et nombre d'autres fondations ont perpétué le souvenir. Ce fut St-Ursanne qui, au début du VII<sup>me</sup> siècle fonda le monastère qui subsista jusqu'au XI<sup>me</sup> siècle. En 1898, lors de la malheureuse démolition de l'ancienne église paroissiale, un des plus anciens édifices religieux du Jura, aux fenêtres remarquables dont on retrouve le même style à Romainmôtier, on a mis à jour, lors du déblaiement, plusieurs cercueils de pierre datant de l'époque des VII<sup>me</sup> et VIII<sup>me</sup> siècles, dont deux sont déposés dans le Cloître. Ce ne fut qu'au XII<sup>me</sup> siècle, après des événements politiques qui amenèrent la transformation du monastère en collégiale, qu'un prévôt remplaça l'Abbé à la tête de la communauté.

Il est des saints qu'il faut souvent rappeler parce qu'ils appartiennent à notre histoire jurassienne, ce sont saint Imier, saint Germain, saint Wandrille et saint Ursanne qui ont eu une grande influence chez nous. La sainteté de leur vie, l'éclat de leurs lumières, les institutions qu'ils ont fondées, les grands événements auxquels ils ont pris part, tout nous fait un devoir de rappeler leur souvenir. Il est vrai que les monuments du passé ne nous ont pas toujours fourni tous les documents que nous désirions pour retracer l'histoire des saints du Jura. De plus, un grand nombre de monuments relatifs à l'histoire des

monastères de Grandval, Bellelay, Lucelle et St-Ursanne, ont péri par les incendies ou par d'autres causes. Quelque insuffisants que fussent ces documents, nous devons nous rendre à l'évidence, Messieurs, de l'utilité de ces monastères qui firent, alors déjà, la grandeur et la prospérité du Jura. Leur influence civilisatrice au VII<sup>me</sup> siècle fut immense et comme l'écrivait Montalembert : « Des bords du lac de Genève aux plages de la Mer du Nord, chaque année voyait naître quelques monastères peuplés et fondés par ces infatigables cénobites. » Ainsi, l'Europe occidentale devait-elle porter la marque ineffaçable de cette épopée monastique. N'est-ce pas généralement dans des endroits merveilleux que se cachent les retraites religieuses ? Il faut, en effet, à ceux qui les fondent, des sites difficilement accessibles. Leur rupture avec le monde est complète ; il faut que les hommes ne puissent plus aisément venir à eux pour les distraire. Il faut autour d'eux le silence et l'oubli, créant une atmosphère de recueillement qui permet à leurs prières de monter droit vers le Ciel. Puis, la splendeur de la nature est un milieu favorable pour élever l'âme et l'exalter — et c'est encore adorer Dieu que d'être ému devant la Création qui est Son œuvre. Il est donc des coins de notre petite patrie qui, par leurs aspects de nature si sauvage, tels que les monastères, je le répète, de Moutier-Grandval, Bellelay, Lucelle et St-Ursanne, sont par leurs souvenirs historiques et religieux, intimement liés à l'histoire jurassienne.

Nous devons en convenir aujourd'hui, que saint Ursanne, cet illustre et pieux Irlandais, fut le premier poète qui s'éprit de la beauté de notre vallée que vous admirez ; et je me demande si les vertes forêts de ce coin de pays, si les vertes eaux de notre rivière n'ont point arrêté dans sa course le pèlerin d'Irlande en lui rappelant le souvenir des vertes vallées de son pays. Vous le voyez, Messieurs, la gloire de ce tant vieux St-Ursanne c'est d'être une belle œuvre d'art et c'est aussi sa seule richesse de jadis, d'avoir été le chef-lieu pendant des siècles de la Prévôté. Elle recèle des trésors de pittoresque et de beauté ; avec sa collégiale, magnifique église du XII<sup>me</sup> siècle, que les siècles suivants se sont appliqués à transformer suivant leurs goûts, sans pouvoir effacer la trace de ses origines romanes ; avec sa crypte, le chœur et le portail qui reste un chef-d'œuvre de sculptures. Son cloître avec ses arcades ogivales qui sont d'adorables vestiges où il y a de la grâce même jusque dans le délabrement de ces pierres trop tendres qui se délitent lentement au gré des intempéries. Si vous voulez admirer cette singulière beauté de St-Ursanne, revenez errer aux alentours par un beau clair de lune, afin de contempler à souhait les tableaux admirables que forment les divers aspects de notre ville.

Tout en désirant que cette journée vous soit bonne et que de St-Ursanne vous gardiez un souvenir agréable, je souhaite que la Société jurassienne d'Emulation soit toujours l'avant-garde de notre petite patrie. Si j'aime la Suisse qui nous a donné la liberté, la première place dans mon cœur sera toujours pour mon cher Jura, ma patrie, ma terre natale ! Vous en conviendrez avec moi, le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants. Ne l'avons-nous pas, nous Jurassiens, cet orgueil de notre petite patrie ? Et c'est à vous, Mesdames et Messieurs, à faire comprendre à nos enfants l'amour du coin de terre qui les abrite ; alors, vous aurez bien mérité l'admiration du peuple jurassien.

Permettez-moi, en cette belle journée jurassienne qui pour nous restera inoubliable, de saluer parmi nos hôtes, Monsieur le Conseiller d'Etat Virgile Moine et de lui dire toute la joie que ressent St-Ursanne de sa présence à cette assemblée si choisie. Je voudrais, Monsieur le Conseiller d'Etat, représentant du Gouvernement bernois, vous rappeler qu'il y a fort longtemps, — c'était le 29 juin 1818, — mon prédécesseur, M. Brossard, avait eu l'honneur de saluer un des membres de l'Autorité bernoise en ces termes : « Excellence, la présence d'un chef de l'Etat au milieu de nous y répand la plus vive allégresse. » Aujourd'hui, comme il y a tant d'années, puisque nous sommes honorés de la présence d'un chef d'Etat — en plus, enfant du Jura, — je vous redis comme jadis : Excellence, permettez au magistrat de la ville de vous présenter notre sympathie et notre respect.

A vous, chers amis de France, laissez-moi vous dire combien nous apprécions votre présence à cette belle réunion jurassienne et l'honneur que vous nous faites d'avoir répondu à l'invitation du Comité central. Vous savez combien est grande la sympathie qui nous unit à votre noble pays et de passer quelques heures avec vous, a pour nous beaucoup d'attrait, est pour nous une joie des plus grandes dont St-Ursanne en apprécie la faveur... Et à vous tous, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous exprimer le plaisir qu'a notre cité de l'honneur qui lui échoit de vous recevoir. Au nom de ma petite ville médiévale par vous privilégiée, je viens vous offrir les hommages les plus respectueux et vous faire part de sa reconnaissance.

Que St-Ursanne, patron de notre ville, bénisse vos travaux littéraires et veille sur vos familles ! Que Dieu protège notre beau et cher Jura !